



Fax : 05.49.68.30.00  
www.chnds.fr

- DIRECTION -

**DECISION N° 2015/32**  
**portant délégation de signature à**  
**Mme Adeline GRILLET – attachée d'administration hospitalière.**

**LE DIRECTEUR – ORDONNATEUR DU CENTRE HOSPITALIER NORD DEUX-SEVRES,**

Vu l'article L.6141.1 du code de la santé publique,

Vu les articles L.6143-7, R.6143-38 et D.6143-33 à D.6143-35 du code de la santé publique,

Vu l'arrêté ministériel du 28 novembre 2011, nommant Monsieur André RAZAFINDRANALY, Directeur du centre hospitalier nord Deux-Sèvres et du centre hospitalier de Mauléon,

Considérant le recrutement, par voie de mutation, de M. Christophe RIQUET, ingénieur hospitalier principal, au centre hospitalier nord Deux-Sèvres et au centre hospitalier de Mauléon, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2013,

**DECIDE**

**Article 1**

Mme Adeline GRILLET, attachée d'administration hospitalière, affectée depuis le 1<sup>er</sup> juin 2015 à la gestion administrative des patients, reçoit, pour le centre hospitalier nord Deux-Sèvres, délégation de signature des bordereaux de titres de recettes.

**Article 2**

Cette décision prend effet le 20 juillet 2015.

**Article 3**

La présente décision sera notifiée à Mme la Trésorière du centre hospitalier nord Deux-Sèvres et communiquée au conseil de surveillance du centre hospitalier nord Deux-Sèvres, en application de l'article D.6143-35 du code de la santé publique.

Le Directeur-adjoint,  
Christophe RIQUET

Fait à Parthenay, le 20 juillet 2015.

Le directeur,  
André RAZAFINDRANALY



Vu l'intéressée,  
Adeline GRILLET

**Diffusion :**

- intéressée,
- dossier personnel,
- direction,
- trésorière principale du centre hospitalier nord Deux-Sèvres,
- recueil des actes – Préfecture des Deux-Sèvres.